

COMMUNE DE VILLEMONTAIS

(loire)

EXTRAIT

DU REGISTRE DES ARRETES

DU MAIRE

N° ARR682023

Le Maire de la Commune de VILLEMONTAIS (Loire)

Vu le Code de la route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983,

Vu le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route,

Vu les pouvoirs qui lui sont conférés en matière de réglementation de la circulation,

Vu les travaux effectués par la Roannaise de l'Eau chemin des Places à Villemontais (Loire)

ARRETE

Article 1 :

La circulation et le stationnement de tout véhicule seront interdits le 20 Décembre 2023 de 8 h à 18 h au niveau de l'intersection du numéro 103, impasse des Places avec le chemin des Places.

Article 2 :

Une signalisation sera mise en place par la Roannaise de l'Eau

Article 3 :

Madame le Maire sera chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

* Roannaise de l'Eau

* Gendarmerie de VILLEREST (Loire)

Fait à Villemontais, le 15 Décembre 2023

Le Maire,

Marie Françoise GAUME

